RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Ifremer

Cahier des clauses techniques particulières (CCTP)

Marché N°261000137

Prestation d'audit organisationnel, de conformité et de mise à niveau HSE (Hygiène Sécurité Environnement) & Santé Sécurité au Travail (SST)

1. Contexte et Objectifs de la mission

- **Le Contexte :**

L'IPEV (Institut Polaire français Paul-Emile Victor) intègrera l'Ifremer au 1er janvier 2027. Dans le cadre de cette intégration, un audit HSE est nécessaire afin d'évaluer le niveau de conformité réglementaire, l'efficacité du système de management HSE et l'adéquation de ses pratiques opérationnelles avec les exigences applicables et les meilleures pratiques du secteur. Un focus spécifique permettra une mise à niveau du DUERP de l'IPEV et une mise à jour du volet HSE du PAPRIPACT de l'Ifremer.

- **L'Objectif principal de la mission :**

Réaliser un audit / diagnostic / accompagnement de l'état actuel des documents et processus de la cellule et de l'organisation HSE de l'IPEV, avec un focus sur le **DUERP** et les éléments permettant de mettre à jour le **volet HSE du PAPRIPACT**. L'enjeu est d'identifier les écarts réglementaires et techniques afin de proposer un plan de mise à niveau opérationnel. Cette mise à niveau devra être engagée selon les modalités décrites dans ce plan à partir du 1er janvier 2027, et s'étalera sur l'année 2027.

Il est également attendu des candidats, un accompagnement fort de la cellule HSE en place, afin de permettre un appui et du conseil durant le premier semestre 2027 lors de la phase de construction et pérennisation de la démarche HSE.

2. Périmètre de la mission

La mission concerne l'ensemble des activités, des locaux et du personnel de l'établissement à intégrer (50 salariés permanents et une centaine en CDD/VSC chaque année). Elle s'étendra à l'organisation et à la documentation existante pour les différents terrains d'activités de l'IPEV.

Les thématiques clés à auditer :

- **DUERP (Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels) :**

afaq ISO 9001 Qualité

 - Vérification de l'existence, de la cohérence et de la mise à jour du document.
 - Évaluation de la méthodologie d'identification et de cotation des risques physiques et techniques (risques liés aux équipements, circulations, produits chimiques, incendie, etc.).
 - Contrôle de l'adéquation entre les risques réels constatés sur le terrain et le document écrit.
- **Le volet HSE du PAPRIPACT :**
 - Analyse stricte des actions de prévention technique et de protection (collective et individuelle) planifiées.
 - Vérification de la conformité des actions programmées face aux obligations réglementaires HSE comme par exemple :
 - contrôles périodiques des installations,
 - formations et habilitations obligatoires de sécurité,
 - gestion de la coactivité (entreprises extérieures, plan de prévention),
 - modalités d'accueil des nouveaux salariés,
 - analyse des accidents et des presqu'accidents,
 - gestion des EPI et des EPC,
 - registre et documents obligatoires,
 - modalités de gestion des déchets et des situations d'urgence,
 - respect des réglementations environnementales,
 - …
 - Évaluation du taux de réalisation et du suivi des actions de sécurité des années précédentes.

3. Contenu attendu de la prestation (Livrables)

Le cabinet d'audit devra fournir une prestation articulée en 3 phases, donnant lieu aux livrables suivants :

Phase	Description de la prestation	Livrables attendus (liste non exhaustive)
Phase 1 : Cadrage & Analyse documentaire	Revue des pièces existantes (DUERP, volet sécurité du PAPRIPACT, registres de sécurité, rapports de contrôles techniques réglementaires, …) : estimation d'environ 40 documents à analyser Les candidats pourront proposer et demander tous les documents nécessaires à la réussite de la mission.	*Note de cadrage et liste des pièces HSE manquantes.* *Evaluation du niveau de conformité*

Phase 2 : Audit Terrain	Visites techniques des locaux et entretiens ciblés (par exemple : direction locale, cellule HSE, membres du CSE sur les sujets sécurité, …) : estimation d'environ 10 entretiens minimum à réaliser Le seul site visitable est le siège de l'IPEV à Plouzané, mais les recommandations devront également concerner les autres occupations de l'IPEV sur la base des interviews réalisés ou des documents consultés Les candidats feront une proposition de salariés à interviewer.	*Rapport d'audit de conformité réglementaire et technique HSE.* *Minimum 10 entretiens ciblés*
Phase 3 : Plan de mise à niveau	Restitution et co-construction de la feuille de route pour la cellule HSE globale.	*Plan d'action HSE correctif (actions, budgets estimés, priorités) planifié, et pouvant être intégré dans le PAPRIPACT Ifremer*
Phase 4 : mise en œuvre du plan d'action	Aide / assistance à la mise en œuvre du plan d'actions Cet accompagnement aura pour objectif de faciliter la mise en œuvre opérationnelle des recommandations issues de l'audit, de sécuriser leur déploiement et de permettre à la cellule HSE de l'IPEV de disposer d'une vision consolidée de l'avancement du plan d'actions.	*Avancement du plan d'actions, tableau de bord, fiches actions* *Proposition de documents HSE adaptés* *Participation à des réunions de suivi, des ateliers de travail avec les équipes concernées, des visites sur site et/ou des échanges à distance, selon les besoins identifiés.*

Point de vigilance : Le rapport devra isoler et prioriser les risques de non-conformité réglementaire majeure ou dangers graves et imminents pour lesquels la responsabilité de l'Institut repreneur pourrait être engagée dès le 1er janvier 2027.

4. Calendrier prévisionnel et durée estimative de la mission

La durée estimative et indicative de l'intervention est évaluée entre 30 à 60 jours de missions.

Compte tenu de l'échéance de janvier 2027, le calendrier cible est le suivant :

- **Date limite de réception des offres :** 25 septembre 2026
- **Lancement de la mission :** Idéalement 19 octobre 2026
- **Phase d'investigation (documentaire et terrain) :** Octobre 2026 – Décembre 2026
- **Remise des livrables définitifs et restitution :** [Fin Janvier 2027] – Maximum Juin 2027

5. Caractéristiques du prestataire recherché

Le prestataire devra démontrer :

- Une expertise pointue en droit du travail (santé/sécurité), ingénierie de la prévention et réglementation HSE.
- Une expérience avérée dans l'audit de conformité réglementaire de sites (DUERP, suivi d'obligations de sécurité).
- Des expériences de mise en œuvre de systèmes HSE au sein de structures équivalentes à l'IPEV
- Des expériences en lien avec les enjeux maritimes, océaniques, polaires.

Nota : Les cabinets d'audits pourront proposer toutes méthodologies d'audits et d'analyse HSE complémentaires utile à l'analyse des offres.